



ÉCOLE D'ÉDUCATION MUSICALE WILLEMS®

Année scolaire 2019 / 2020

Mise à jour le 21/10/2019

COURS COLLECTIFS D'INITIATION pour enfants de 3 à 10 ans				
Niveau	Âge	Jour	Heure	Tarif Annuel*
IM1 1er degré	de 3 à 5 ans (PSM/MSM)	Mercredi	10:20 / 11:20	390 €
		Samedi	9:15 / 10:15	

IM2 2ème degré Cours de 70'	de 4 à 6 ans ayant suivi un IM1	Mercredi	9.00/ 10.10 *	455 €
			15.10 / 16.20	
		Samedi	10.30 / 11.40	

IM3 3ème degré Cours de 80'	de 5 à 6 ans ayant suivi un IM2	Mercredi	10.20/11.40	515 €
			15.10/ 16.30	
			16.30 / 17.40	
		Samedi	9.00/10.20 *	

IM3+/SD 3ème degré suite / 80'	ayant suivi un IM3	Samedi	10.40 / 12.00	515 €
--	--------------------	--------	---------------	-------

SD Solfège Débutant 70' à 90' (suivant effectif)	de 7 à 11 ans ayant suivi IM3/3B	Mardi	17.35/18.45	515 €
		Mercredi	9.00/10.30	
			16.30/18.00	

* deux groupes simultanés

Cette grille peut faire l'objet d'éventuelles modifications en fonction des inscriptions.

46 rue Bugeaud - Lyon 6° - Tél.: 04 78 52 25 88

www.rymea.fr contact@rymea.fr

COURS COLLECTIFS DE SOLFÈGE SEUL pour enfants et adolescents de 7 à 17 ans ayant suivi le cycle d'initiation

Niveau	Âge	Jour	Heure	Tarif Annuel*
S1	de 7 à 10 ans	Samedi	10.30/12.00	620 €
S1+S2	de 7 à 10 ans	Mercredi	13.30/15.00	
S2	de 7 à 9 ans	Mercredi	13h30/15.00	
	de 7 à 9 ans	Samedi	10.40/12.00	
S3	de 9 à 11 ans	Samedi	9.00/10.30	
*** De SD à S3 les horaires et le tarif incluent 30' de chorale.				
S4	de 9 à 11 ans	Mercredi	17:40/18:40	620 €
S5	de 9 à 11 ans	Mercredi	13.45 / 15.15	
S6	de 12 à 14 ans	Samedi	9.45/10.45	620 €
S8****	de 13 à 15 ans	Mardi	18.50/19.50	
**** de S4 à S8 le tarif inclut l'ensemble vocal (EV)				
COURS INDIVIDUELS D'INSTRUMENTS + SOLFÈGE Alto - Chant lyrique - Flûte - Guitare - Piano - Violon - Violoncelle				
45' à 2 élèves				1 080 €
30'	1ère année exclusivement			1 180 €
45' hebdomadaires				1 460 €
60' hebdomadaires				1 740 €

COURS INDIVIDUELS D'INSTRUMENTS sans solfège

Alto - Chant lyrique - Flûte - Guitare - Piano - Violon - Violoncelle

Temps de cours	Tarif annuel*
45' hebdomadaires	1 170 €
45' bimensuelles	630 €
60' hebdomadaires	1 560 €
60' bimensuelles	840 €

* + 30€ de cotisation annuelle familiale d'adhésion à l'association
Prévoir environ 30€ par an et par élève pour les livres et partitions



ÉCOLE D'ÉDUCATION MUSICALE WILLEMS®

Année scolaire 2019 / 2020

Mise à jour le 21/10/2019

CONDITIONS GÉNÉRALES

CALENDRIER

Permanences d'inscriptions à partir du 2 Septembre 2019 de 14h à 18h30, sur place et au téléphone, et par internet (documents téléchargeables).

Début des cours collectifs : lundi 9 Septembre 2019.

Début des cours individuels : lundi 16 Septembre 2019.

Fin des cours samedi 27 juin 2020.

Soit au moins 33 cours collectifs et 32 cours individuels pour la saison 2019/2020.

Ryméa est fermée les jours fériés et pendant les vacances scolaires des collèges.

EFFECTIFS ET DUREE DES COURS COLLECTIFS

10 élèves par classe en moyenne, pour permettre un suivi personnalisé.

Au cas où il y aurait moins de 7 élèves inscrits dans un cours, la durée du cours pourrait être réduite de 15' sans changement de tarif.

Aucun nouveau cours ne sera ouvert pour moins de 7 élèves.

Aucun cours ne sera maintenu pour moins de 4 élèves.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Pour être inscrit à Ryméa, il faut remplir et signer le formulaire d'inscription, y joindre une photo de chaque élève ainsi que tous les chèques correspondants.

Le montant total de l'inscription comprend :

- la cotisation annuelle d'adhésion familiale à l'association « Ryméa » : 30€.

- le montant des cours, après réduction s'il y a lieu, calculé au plus juste suivant leur durée pour permettre l'autofinancement de l'école.

REDUCTIONS FAMILIALES

Une réduction sur les tarifs des cours est consentie pour plusieurs inscriptions d'une même famille (même nom, même adresse). Pour les inscriptions simultanées, on considère le plus âgé comme étant le premier inscrit, les autres suivant chronologiquement.

- 10% sont appliqués pour le 2e inscrit et pour les étudiants (avec justificatifs)

- 20% pour le 3e, et suivants...

MODALITES DE PAIEMENT

L'inscription s'entend pour l'année entière, mais le règlement peut être étalé dans le temps.

Dans tous les cas, joindre tous les chèques correspondants le jour de l'inscription à la fiche d'inscription. Le paiement par chèques vacances ANCV et Chèques Culture est accepté jusqu'au 31 décembre 2019.

Conditions d'annulation : voir la fiche d'inscription.

MENTIONS LEGALES

Ryméa, école d'éducation musicale Willems® est une association à but non lucratif régie par la loi de 1901.

Ses statuts ont été déposés à la préfecture du Rhône le 2 août 1991

sous le n° W691068540. SIRET : 383 146 784 00020. Code NAF : 8559B.

Ryméa est agréée par le ministère de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale.

Organisme de formation déclaré sous le n° 82 69 13559 69 à la préfecture du Rhône.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Ryméa est Membre Associé de la Fédération Internationale Willems®.

ENSEMBLES VOCAUX hors solfège				
Nom	Âge	Jour	Heure	Tarif annuel*
Chorale enfants	de 7 à 11 ans	30' avant/après les cours SD à S3		100 €
Chœur d'adultes	+ de 18 ans	Lundi	19.30 / 21.30	160 €

ENSEMBLES INSTRUMENTAUX hors solfège				
Nom	Âge	Jour	Heure	Tarif annuel*
Musique de chambre 45' bimensuel Flûtes - Guitares - Cordes - Instrumentarium Orff (à partir de 4)		Jours et heures déterminés suivant les inscrits		160 €
ORCHESTRE : 1h30 mensuel (Gratuit si inscrit à un ensemble instrumental)		Samedi	14.30 / 16.00	80 €
Les Musiciens du Dimanche / mensuel		Dimanche	15.00 / 18.00	30 €

* + 30€ de cotisation annuelle familiale d'adhésion à l'association
Prévoir environ 30€ par an et par élève pour les livres et partitions

Lieu des cours, renseignements et inscriptions
46 rue Bugeaud - Lyon 6° - Tél.: 04 78 52 25 88
Site internet : www.rymea.fr
@mail : contact@rymea.fr